



Revue de presse, C.O.M.E. déchets sauvages, HERAULT

Quelles sont les initiatives dans le département?
Des : élus, associations, clubs, entreprises, écoles/collèges/lycées, individus

Février 2026

Bédarieux, Brissac (bis), Cers (2), Corneilhan (bis), Hérépian, Lattes, Lodève, Mauguio, Montpellier, Sérignan (2), Sète et Sète (agglomération), Syndicat Centre Hérault, Valras plage, Vias, Vic la Gardiole

Soit **14** villes/villages/territoires, pour **16** actions
+ **2** informations sur **Recyclage/Évènement**

Lattes

Coup de propre sur le site naturel protégé du Méjean



Satisfaction générale une fois le travail accompli.

Beaucoup de soleil samedi 21 février sur le site naturel protégé du Méjean à Lattes. Les vacances débutent et elles incitent de nombreux amoureux de nature à venir prendre un bon bol d'air. Nombreux également les participants au nettoyage annuel des rives des étangs organisé par le personnel de la Maison de la nature. Plus de 70 personnes, petits et grands, sont venues ramasser les débris apportés par les coups de mer de l'hiver. Les habituels déchets sont récupérés et stockés. Surprise de taille, un bateau de 5 à 6 mètres, avec son accastillage,

sans doute drossé par les vagues et le vent des dernières tempêtes. Pas de quoi surprendre les cigognes, en plein travail de nidification sur les 17 nids que compte le Méjean. Il sera bientôt possible de découvrir, par caméra interposée, le travail des emblèmes du site le temps de leur nidification. D'autres habitués des lieux sont revenus, mésanges bleues et verdiers. Un peu de couleur en attendant le printemps.

> Maison de la nature,
chemin des étangs à Lattes.
04 67 22 12 44

► Correspondant Midi Libre : 06 66 42 02 80

ENVIRONNEMENT

Opérations "nettoyage" avec Project rescue ocean



L'association Project rescue ocean organise deux opérations de nettoyage, de 9 h 30 à 12 h 30 : **samedi 21 février**, à Corneilhan (rendez-vous place de la République) et **dimanche 22 février** à Sérignan (parking de la Cigalière).

Brissac

Ils ont ramassé des déchets au bord de l'Hérault

Le 14 février, pendant que certains célébraient la fête des amoureux, d'autres ont choisi d'honorer un amour tout aussi essentiel : celui de la nature. À Brissac, au bord du fleuve Hérault, le soleil était au rendez-vous, comme un allié discret venu encourager les bonnes volontés.

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées dans une ambiance chaleureuse et déterminée. Il y avait des habitués, des curieux, des citoyens engagés, tous animés par la même conviction : préserver ce qui nous fait vivre. Très vite, les gestes se sont coordonnés, les sacs se sont remplis, les regards se sont croisés avec ce sentiment partagé d'agir



Une vingtaine de personnes ont ramassé quatre mètres cubes.

ensemble pour le bien commun. En seulement 1 h 30, près de quatre mètres cubes de déchets ont été extraits des berges : bouteilles de gaz, bidons d'huile, pneus, roue, canoë abandonné, bouteilles en plastique et en

verre, polystyrène, porte de réfrigérateur... Autant de traces d'un abandon qui défigure les paysages et menace la vie du fleuve. Chaque objet ramassé était un pas vers la préservation, un geste concret pour redonner

souffle et dignité à ce lieu.

Au-delà des chiffres, c'est l'énergie collective qui impressionne. L'efficacité des « bons pieds » sur le terrain, la solidarité spontanée, les sourires échangés malgré l'effort... Tout cela témoigne d'un engagement sincère. En libérant la ripisylve de ces déchets, c'est tout un écosystème qui pourra s'épanouir à nouveau au printemps. Les arbres, les oiseaux, les insectes et la vie discrète des berges retrouveront un espace plus sain.

L'association Partons du bon Pied donne rendez-vous pour son prochain événement Hérault Propre **dimanche 15 mars sur la commune de Ganges.**

► Correspondante Midi Libre : 06 19 96 96 63

Cers

Des contraventions pour punir les dépôts sauvages



Plusieurs contraventions ont été dressées.

Depuis plusieurs mois le village est confronté à une recrudescence de dépôts sauvages qui dégradent l'environnement, nuisent à la qualité de vie de tous et engendrent des coûts importants pour la collectivité. Ces comportements portent atteinte au patrimoine naturel et à l'image de la commune. Le responsable de la police municipale a réagi avec fermeté en menant un travail constant et rigoureux pour identifier les auteurs de ces infractions.

À la suite d'enquêtes approfondies et grâce à la mise en

place de dispositifs de surveillance ciblés sur certains points sensibles, plusieurs contrevenants ont déjà été identifiés et verbalisés.

De nombreux procès-verbaux ont été dressés (ça peut aller jusqu'à 3 500 €). Pour rappel, comme le signale le brigadier-chef Saïd Obannaamarr, « la commune dispose d'une déchèterie gratuite pour les particuliers. L'accès est simple, il suffit de s'inscrire. Ce service permet à chacun de déposer ses déchets légalement et dans le respect des règles, sans coût, tout en préservant

Brissac



Ramassage au bord de l'Hérault

L'association Partons du bon pied et la commune de Brissac vous invitent à participer à une action citoyenne et conviviale de protection de l'environnement le **samedi 14 février de 13 h à 15 h**.

Rendez-vous au bord du fleuve Hérault sur la commune de Brissac. Cette action de ramassage de déchets est ouverte à tous, et accessible aux enfants à partir de 7 ans, accompagnés d'un adulte. L'objectif est de sensibiliser petits et grands à la préservation du fleuve Hérault tout en agissant concrètement sur le terrain. Les gants, sacs-poubelles et pinces télescopiques sont mis à votre disposition.

Chaussures fermées obligatoires, bottes de pluie interdites. Un accueil chaleureux vous attend, dans un esprit de partage, de respect de la nature et de convivialité.

► Correspondante Midi Libre : 06 19 96 96 63

Cers

Toujours plus de déchets sauvages malgré les collectes

Début janvier, à la vue des nombreux dépôts sauvages dans le village destinés à la déchèterie, la municipalité avait décidé d'augmenter la fréquence du ramassage des encombrants et des déchets verts en les collectant les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois, les déchets verts les 2^{es} et 4^{es} mercredis du mois. Il semblerait que ces dispositions soient insuffisantes car les instructions ne sont pas respectées et continuent de créer des nuisances dans le voisinage. Pour la collectivité si ce service n'est pas une obligation, c'est un service visant à faciliter la vie de chacun et le mieux vivre ensem-



Des dépôts sauvages.

ble. Que chaque citoyen applique les bons procédés et le village y sera gagnant.

> Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

Bédarieux

Un bilan solide et de nouveaux projets pour COME

L'assemblée générale du Collectif Orb et Monts Environnement (COME) a réuni une trentaine de personnes. La participation d'une artiste locale a suscité un vif intérêt autour de la réutilisation du plastique. Michel Grellier a présenté le bilan 2025 : 92 sorties organisées, 470 participants, 384 sacs collectés et 21 000 mégots ramassés. Depuis la création du collectif, près de 1 500 participants ont pris part aux actions, plus de 1 500 sacs ont été remplis, dont 40 % de plastiques, et près de 40 000 mégots collectés. À l'échelle départementale, 6 572 bénévoles ont été mobilisés



Le Collectif Orb et Monts Environnement s'est réuni.

pour 353 actions dans l'Hérault. COME a coorganisé la Fête du Libron à Puissalicon, rassemblant 50 personnes, et le Net-

toyage de printemps à Bédarieux, avec 80 participants. Des actions scolaires ont été menées, notamment un podcast

avec le collège de Magalas diffusé sur Arte Scolaire et une intervention à l'école de la Liquière. L'association compte une dizaine de communes et une vingtaine d'associations partenaires. Le bilan financier, excédentaire, ouvre la voie à de nouveaux projets en 2026 : poursuite des sorties, actions scolaires, séquence dédiée aux mégots et initiatives pour réduire les emballages.

> Contact :

asso.come@protonmail.com ;

Facebook : Asso Come ; asso-come.fr ; 06 48 02 71 97 ;

06 18 39 43 99 ; 06 84 66 15 12.

Sérignan

Une grande collecte écocitoyenne

La commune ambitionne de devenir la première à décrocher le label *Ville écocitoyenne*, initié par son partenaire de longue date, Benoît Schuman, fondateur de Project Rescue Ocean. « Rendez-vous **dimanche 22 février** à 9 h 30 au stade Marcellin-Aïta pour une grande opération de collecte de déchets sauvages sur les points qui ont été signalés par les utilisateurs de l'application mobile WeClean (application à télécharger gratuitement sur l'App Store et Google Play) », précise la municipalité. À Sérignan, l'écocitoyenneté rime toujours avec convivialité :



À chaque fois les bénévoles répondent présents.

vous serez accueillis avec un petit-déjeuner convivial lors du

briefing avant le ramassage et partagerez un pot de l'amitié après la pesée des déchets.

Il est en effet nécessaire d'agir ici et maintenant. Après des épisodes d'inondation, 80 % des déchets retrouvés sur les plages proviennent des terres. Agir en amont, dans nos villes, est essentiel pour limiter la pollution des cours d'eau, des lagunes et du littoral. Qui peut participer ?

Clubs sportifs, écoles, associations, familles, amis ou personnes seules : chacun est le bienvenu, sans aucune condition.

> Il faut juste apporter ses gants...

2 > SÈTE



ENVIRONNEMENT

Grand nettoyage dans le quartier de l'Île de Thau

Les Gardiens de Thau organisent ce samedi 7 février de 14 h à 17 h, une action de ramassage des déchets à l'Île de Thau. Rendez-vous sur le parking 18 boulevard Mendès-France. Prévoir des bottes et une paire de gants.

Les Gardiens de Thau organisent la chasse aux déchets à l'Île de Thau



Une vingtaine de bénévoles ont ratissé les berges du canal Saint-Joseph, à l'Île de Thau. PHOTOS PE. Trois heures de nettoyage sous le soleil.



ENVIRONNEMENT

Hier, une vingtaine de bénévoles ont ramassé 255 kg de déchets le long du canal St-Joseph.

Patrice Espinasse
pespinasse@midilibre.com

Un soleil radieux. Une température quasi printanière. Des pinces, des gants, des gilets jaunes,

des sacs-poubelle... et des lunettes de soleil : les bénévoles des Gardiens de Thau, ses ports et sa lagune ont procédé au nettoyage des berges du canal Saint-Joseph, ce samedi 7 février.

« On essaie de montrer l'exemple. Mais si dans dix jours... »

Ils n'étaient pas trop d'une vingtaine (mais où étaient donc les hommes ?) à retirer plastiques, verres et déchets divers pendant

une bonne partie de l'après-midi. « Cela faisait des années que nous n'étions pas venus à l'Île de Thau. L'idée, c'est quand même que ce soit les habitants du quartier qui organisent le nettoyage. On va essayer de montrer l'exemple, ici comme ailleurs. Mais si on repasse dans dix jours et que l'on se rend compte que c'est redevenu aussi sale, on ne reviendra plus ! », prévient Josiane Amarger, la présidente des Gardiens de Thau, qui planifie près d'une quarantaine d'opérations de dé-

pollution dans l'année, tout autour du bassin de Thau. Après plus de trois heures de minutieuse collecte, les bénévoles de l'association ne sont pas rentrés les mains vides : ce sont près de 255 kg de déchets qui ont été collectés sur seulement un tiers du chenal, principalement des plastiques, des emballages et du polystyrène. « Il y a trop de sacs plastiques issus du marché. Ce serait bien qu'un arrêté d'interdiction soit pris pour les limiter », estime Josiane Amarger.

ILS SE DÉGUISENT EN DÉCHET mais nourrissent la terre en secret !



**Vous triez vos
déchets alimentaires**

**Nous les transformons
en compost**



Flashez le QR Code pour consulter
notre moteur de recherche sur le tri
syndicat-centre-herault.org



Vos déchets alimentaires sont des nutriments !

**BIEN TRIÉS DANS LE BAC VERT,
VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES
DEVIENNENT UN COMPOST
UTILE À NOS SOLS.**



Épluchures de fruits et légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, serviettes en papier, sachets de thé, infusettes, marc de café... Chaque semaine, nous produisons plus de 1,5 kg de déchets alimentaires compostables par personne, soit environ 6 kg pour une famille de quatre personnes.

Pour leur donner une seconde vie, un geste simple suffit : les déposer dans le bac vert, après les avoir placés dans un sac « OK compost Home » ou dans du papier journal.

Pourtant, près d'un quart des déchets alimentaires est encore jeté dans la poubelle grise, parfois même encore emballé. Une fois enfouis, ces déchets produisent des jus qu'il faut traiter, alors qu'ils pourraient être facilement compostés s'ils étaient déposés dans le bac vert. Cela représente pour tous un coût de traitement supplémentaire qui est facilement évitable.

Les déchets collectés dans les bacs verts sont acheminés vers la plateforme de compostage d'Aspiran, où ils sont transformés en compost certifié « Matière fertilisante utilisable en Agriculture biologique », dans le respect des normes ISO 9001 et ISO 14001.

*Plus d'infos sur les consignes de tri
sur www.syndicat-centre-herault.org*

Poubelles jaunes : des erreurs de tri trop nombreuses et qui coûtent cher

ENVIRONNEMENT

Le refus de tri pour les emballages et papiers s'est élevé à 23,9 % en 2025, autour du bassin de Thau, générant une facture de 600 000 € pour l'Agglo de Sète.

Patrice Espinasse
pespinasse@midilibre.com

Deux chiffres valent mieux que de longs discours. L'an passé, le refus de tri sur l'agglomération sétoise s'est élevé à 1 250 tonnes. Et cela a coûté 600 000 € à la collectivité. Donc au contribuable. Les habitants du bassin de Thau seraient-ils les mauvais élèves du tri sélectif ? S'ils n'endossent pas le bonnet d'âne au regard des stats de leurs voisins, le chemin vers le tri vertueux des emballages et des papiers est encore long. « On est dans des taux trop élevés. Et ça coûte très cher », admet Thierry Baëza, vice-président de l'Agglo, en charge de la gestion des déchets. Sur un total de 6 613 tonnes triées en 2025 sur l'Agglo de Sète (+ 2,4 % par rapport à 2024), le taux de refus est de 23,9 %. Le refus ? C'est quand les emballages et papiers acheminés vers le centre de tri mutualisé de Saint-Thibéry (*), après réception au centre de tri Oikos de l'Agglo, à Villeveyrac, sont automatiquement écartés.

Au Nord, la nostalgie des "ambassadeurs"

En clair, quand les déchets recyclables, triés mécaniquement, optiquement puis manuellement pour séparer les différentes matières (plastique, métal, papier, carton) ne respectent pas les



Au centre de tri Oikos de Sète Agglopôle, à Villeveyrac, le hangar N. 2 accueille près de 1 000 tonnes de cartons par an. Mis en balle, ils sont ensuite recyclés auprès de papeteries.

consignes. Ils doivent alors être envoyés en incinération ou à l'enfouissement. « C'est ce triple coût de la collecte, de la manipulation au centre de transfert et l'aller-retour à Saint-Thibéry pour finir à l'incinérateur à cause d'un refus de tri qui coûte cher », explique Laurent Voinot, responsable du traitement et de la valorisation des déchets de Sète Agglopôle.

Globalement, le tri est meilleur en habitat individuel qu'en habitat collectif et en zone rurale qu'en zone urbaine. « En 2016, avant la fusion des Agglos, il n'y

avait que 10 % de refus de tri sur les communes du Nord bassin de Thau, rappelle Thierry Baëza. Cette culture du tri sélectif qu'on avait sur le Nord s'est dégradée avec le temps. Il y avait des ambassadeurs du tri qui passaient en camion, repéraient les erreurs et sensibilisaient les habitants aux bonnes pratiques. Ils ont été supprimés avec la fusion. Le laxisme s'instaure vite quand on ne rappelle pas les consignes... »

Tête de sanglier, skis, crottes de chiens...

Les erreurs les plus courantes

relèvent de la négligence, comme des objets en plastique, type jouets, glissés dans le tri sélectif. Mais il arrive encore que la mauvaise volonté s'immisce. Ainsi ces moteurs, cette tête de sanglier ou de cabri, ces skis ou ces sacs de crottes de chiens parvenus à Oikos. « Au début, on les affichait, cela faisait partie de notre musée des horreurs », sourit Laurent Voinot. Mais à Saint-Thibéry, ferraille, cagettes en bois et autres paraphrases bloquent les tapis roulants...

« La solution miracle n'existe pas. Mais on songe à doter les camions de caméras de détection pour vérifier ce qu'il y a dans les bacs jaunes et pour localiser les erreurs », confie Thierry Baëza, qui se dit également favorable au retour des « ambassadeurs du tri ». Qui pourront rappeler aux mauvais trieurs qu'ils seront forcément, aussi, les payeurs.

> (*) Créé par sept collectivités : les Agglos de Béziers et Sète, les communautés de communes Grand Orb, La Domitienne et Sud Hérault, le syndicat Centre Hérault ainsi que le Sictom Pézenas-Agde.

Tri sélectif, mode d'emploi

ORGANISATION Le tri sélectif a donc "pesé" 6 613 t, en 2025, pour les 130 000 habitants du bassin de Thau. Cette collecte (bac jaune) est assurée pour un tiers en régie (partie Nord, avec Marseillan et Balaruc-les-Bains) et pour deux tiers par le groupe Nicollin (toutes les autres communes, dont Sète). Les bennes à ordures ménagères déposent d'abord emballages et papiers au centre de transfert Oikos pour une rupture de charge. Deux à trois fois par jour, des semi-remorques les récupèrent pour les acheminer au centre de tri de Saint-Thibéry, en capacité de traiter jusqu'à 30 000 t par an. Depuis le 1^{er} janvier 2023, dans un souci de simplification, tous les emballages, films plastiques, barquettes et pots de yaourt compris, sont autorisés dans le bac jaune.

Valras-Plage Sous les déchets... la plage !

De nombreux déchets se sont échoués sur les plages après les intempéries et les épisodes météorologiques méditerranéens du mois de janvier.

Troncs d'arbres et branchages voisinent avec des pneus, bouteilles en plastique, chaussures et autres encombrants. C'est catastrophique pour l'environnement.

« La mer nous montre tous les déchets que nous laissons traîner », se désole un promeneur habitué des lieux. Tous ces déchets viennent en grande majorité des terres et ont été transportés à la mer par les fleuves en crue. C'est malheureusement un phénomène récurrent. Si, sur les plages du centre-ville les services techniques municipaux interviennent régulièrement et rapidement pour rendre la plage propre et accueillante, sur le site des Orpellières, il n'est pas possible d'agir ainsi.

En effet, la plage des Orpellières est un écosystème fragile qui fait l'objet d'une attention particulière pour sa préservation.



La plage des Orpellières en rive gauche de l'Orb.

Classée zone Natura 2000, le ramassage mécanique y est impossible. Bénévoles des associations et structures spécialisées ainsi que des citoyens sensibilisés à la préservation des milieux naturels se retrouveront prochainement pour participer à une opération de nettoyage.

Au cours de la dernière action organisée sur ce site, il y a deux mois, par l'ONG Project Rescue Océan, plus d'une tonne de déchets sauvages y a été récoltée.

Des citoyens prennent soin des rivières et de leurs berges



La mobilisation a débuté près de la passerelle de la Mégisserie où les bénévoles ont été équipés et séparés en trois équipes. (ŒUVRE D'EAU)

ENVIRONNEMENT

Près de 30 personnes ont répondu à l'appel d'Œuvre d'eau ce dimanche après-midi pour une opération nettoyage en ville.

Alain Mendez
amendez@midilibre.com

« Il y avait 25 personnes, des jeunes, c'était une belle mobilisation citoyenne », indiquent les organisateurs du nettoyage des berges organisé en ce début d'année, après deux épisodes pluvieux intenses. Un rendez-vous régulier lors duquel Œuvre d'eau invite celles et ceux qui le souhaitent à rejoindre ses bénévoles en ville. Ce dimanche 1^{er} février après-midi, on retrouvait des habitués, comme cette mère et ses deux filles venues d'Avène, et quelques nouveaux répartis en trois groupes. « Deux ont longé la Soulondres, où ils ont ramassé papiers, ca-

nettes, emballages, lingettes, pendant que le troisième partait sur la Lergue où ils ont trouvé de plus gros déchets », raconte Isabelle. « Comme à chaque crue, on retrouve énormément de lingettes qui sont une catastrophe écologique. Il faut sensibiliser les habitants à ne pas les jeter dans leurs toilettes », ajoute Jean-Claude. « C'est important, je ne loupe pas ces opérations de nettoyage, en centre-ville. Il devrait y en avoir un autre en mai et une en septembre avec l'aide des pêcheurs », reprend Isabelle, ravie comme les participants d'avoir contribué à rendre les berges un peu plus propres, avant un temps convivial sur les bords du quai Mégisserie qui clôture toujours ces chasses aux déchets.



Les groupes ont arpenté la Lergue et la Soulondres.



Les sacs ont ensuite fini dans les colonnes de tri ou dans les bacs.

Un ramassage organisé aux Jardins de la Mosson

Un ramassage citoyen des déchets est organisé le long de la Mosson, les samedi 7 et dimanche 8 février 2026, aux Jardins de la Mosson. Cette action invite les habitants à se promener le long du cours d'eau tout en participant à la collecte des déchets rencontrés. L'objectif est de contribuer à la préservation de l'en-

vironnement et à l'amélioration du cadre de vie. Plusieurs points de collecte sont prévus le long du parcours afin de faciliter le dépôt des déchets ramassés (Le parking de l'Avy, le pont submersible, face aux Jardins de la Mosson, rue de la Grave et Ancien moulin de la Grave.) Le ramassage s'effectue sous la respon-

sabilité des participants. Il est recommandé de se munir de gants, de sacs-poubelles et, si possible, de pinces ou de bâtons, les déchets pouvant être coupants ou rouillés. Cette initiative accessible, encourage un engagement concret en faveur de la protection des espaces naturels.

► Correspondante Midi Libre : 06 72 85 20 41



La Mosson est à préserver.

GRABELS

Mauguio-Carnon Une opération de nettoyage menée au Salaison

Dimanche 22 février, sous l'égide de Pierre-Martin Chazot, candidat déclaré aux élections municipales et tête de liste "Mon parti, Mauguio Carnon", des habitants ont pris l'initiative de déboucher le Salaison sur la route des Cabanes. Une vingtaine de Melgoriens et de Carnonnais « ont mouillé la chemise au sens propre du terme, deux d'entre eux sont même descendus dans le cours d'eau. L'objectif était de désengorger ce site sensible des em-

bâcles, déchets et branchages accumulés, augmentant le risque d'inondation, suite aux intempéries qui se sont succédé depuis janvier », déclare Pierre-Martin Chazot. Cette démarche ne s'est pas faite sans alerter la municipalité et les autres candidats. Il conclut : « Notre commune est exposée aux risques climatiques. L'entretien des cours d'eau n'est pas un détail. C'est une priorité de sécurité publique. »

► Correspondante Midi Libre : 07 84 54 03 80



Corneilhan

Pas moins de 1,29 tonne de déchets a été ramassée



Une cinquantaine de bénévoles a pris part à cette opération.

Samedi 21 février, une cinquantaine de bénévoles se sont mobilisés aux côtés de l'antenne biterroise de Project Rescue Ocean et de la municipalité. Parmi eux, plusieurs membres d'associations du village. Réunis dès 9 h, les participants ont sillonné plusieurs chemins de la commune (chemin de Masassy, chemin de Ribaute, chemin de Boujan) ainsi que la route départementale en di-

rection de la déchèterie. Au terme de la matinée, le bilan est sans appel : 1,29 tonne de déchets collectés. Un chiffre record qui témoigne de l'ampleur des dépôts sauvages. Le maire a salué l'engagement de tous et remercié les participants pour leur implication en faveur de l'environnement, avant un moment convivial partagé sur la place de la République.

► Correspondant Midi Libre : 06 21 29 15 28.

● BALADE RAMASSAGE

L'association Terreau de Vic organise une balade ramassage sur la plage des Aresquiers, dimanche 1^{er} mars. Rendez-vous devant la barrière beige en bas du pont des Arestiers. Équipements requis pour cette sortie d'une durée de 2h30 : gants, gilets jaunes et remorque à vélo. Cette matinée de ramassage est faite en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie.

Pour les bateaux en fin de vie, tenir le cap de la déconstruction

NAUTISME

La filière de déconstruction des navires de plaisance est unique au monde. Le littoral d'Occitanie est impacté par les bateaux épaves, malgré les aides, la problématique demeure.

Yanick Philippinot
yphilippinot@midielibre.com

Le tractopelle s'avance au milieu des machines à laver, des turbines d'éoliennes, ou des milliers de capsules de café en aluminium et reforme ses pinces d'acier sur Frondeur, petit navire à moteur de 8 m, immatriculé à Sète. C'est là, à la déchèterie Epur, à Montpellier, que les bateaux sont déconstruits. Dans ce centre agréé par l'Aper (association pour la plaisance éco-responsable), le seul en région avec celui d'Elne (P-O), défilent les bateaux en fin de vie qu'il faut tenter de recycler (lire ci-contre). « Ça monte crescendo, au départ il y avait un déficit de notoriété, là, on en fait un peu plus chaque année, de la "coquille", le petit bateau de 3 ou 4 m, à celui de 20 m de long et 40 tonnes », détaille David Blachet, responsable commercial de l'entreprise. Elle a mis ainsi en place près de

le Gard et 130 dans l'Aude. Et c'est unique, aucun autre pays n'ayant pris ce problème à bras-corps de manière organisée.

La déconstruction est gratuite, le transport payant

« Cet outil devait se mettre en place, on voyait les bateaux traîner partout, sur les bords des rivières, dans les jardins ou les ports, et il ne se passait rien. Nous sommes les seuls au monde à avoir mis en place une organisation de déconstruction de navire », rembobine l'héraultaise Colette Certoux, vice-présidente de la FIN (Fédération des industries nautiques) qui a créé l'Aper.

« Nous espérons désormais en déconstruire 3 000 par an », indique Lucas Debievre, adjoint à la déléguée générale de l'Aper. L'association fait tout pour sensibiliser et inciter les propriétaires à franchir le pas, mais les écueils sont nombreux, comme en témoignent ces épaves que

navires (constructeurs, concessionnaires, importateurs) la déconstruction est gratuite (de 2,5 m à 24 m, l'acheminement vers un centre agréé, lui, est payant. Et selon la taille, le prix peut s'envoler : « Ça dépend s'il est dans un port à sec, à flots, coulé... Et de sa taille, nous avons dû renflouer, gratter une péniche de 18 m de long qu'il a fallu couper en deux, il y en a eu pour 50 000 €, raconte David Blachet. En moyenne, nous allons chercher 50 % des bateaux, ce qui mobilise trans-porteurs, grutiers, plongeurs... » Alors par souci d'économie d'argent ou de temps, où passe que le propriétaire est décédé et que les héritiers ne veulent pas s'en soucier, des bateaux épaves fleuris-

sent un peu partout. Parfois difficilement traçables si le numéro d'immatriculation a été effacé... Des petits navires sont notamment identifiés sur le bassin de Thau ou les rives de l'Orb dans l'Hérault, mobilisant les collectivités. « Environ 15 % des demandes sont des bateaux issus des collectivités qui ont récupéré les bateaux épaves, mais les procédures sont très longues », livre Lucas Debievre. C'est justement l'un des combats de l'Union des villes portuaires d'Occitanie et de son président, Serge Pallares. « Jeudi, par exemple, nous étions à Grissac, une quarantaine de bateaux sont en attente de déconstruction, illustre-t-il. Tous les ports rencontrent ce problème. Certains sont identifiés et nous les accompagnons administrativement vers la zone de déconstruction, mais en général, la place au port n'est plus payée et le propriétaire a disparu. » Alors s'engage la procédure de

déchéance de propriété du navire, « mais c'est très long, nous travaillons avec les services de l'État, les DDTM, pour les récupérer », poursuit Serge Pallares. Pour être encore plus incitatif, l'Aper donne désormais un petit coup de pouce à l'acheminement en reversant des aides de 50 à 1 000 € selon la taille pour que le propriétaire rejoigne un centre agréé.

« Il faudrait maintenant qu'une filière européenne sur la fin de vie des bateaux de plaisance se développe, la France ne doit pas devenir la poubelle de l'Europe », avertit l'adjoint à la déléguée générale de l'Aper. Car désormais, si l'immatriculation n'est pas en France, il ne peut pas être traité, certains étrangers se rabattant trop systématiquement vers les déchèteries libelloises.

► Toutes les informations sur le site de l'Aper, recyclermonbateau.fr



Deux centres agréés de déconstruction existent en région, à Elne (P-O) et ici à la société Epur à Montpellier.

Jusqu'où peut aller le recyclage des navires ?

Quand un bateau arrive à la déchèterie agréée Epur à Montpellier, il est d'abord pesé, déchargé, puis dégazé (le gasoil est pompé). « On en lève l'aluminium, les quilles en fonte qui vont dans les filières de recyclage ou encore les moteurs qui sont broyés afin que la ferraille soit récupérée », détaille David Blachet, le responsable commercial. Les barbotages sont également réemployés mais le problème reste la coque si elle n'est pas en fer, en bois ou en aluminium. « À 90 % elle est en composite, avec de la fibre de verre, malheureusement, là, nous avons en centre d'enfouissement » poursuit le responsable, en l'occurrence à Espira-de-l'Agly dans les P-O.

« On voyait les bateaux traîner partout et rien ne se passait. Nous sommes le seul pays au monde à avoir mis en place une organisation de déconstruction

200 navires, uniquement de plaisance, pour l'année 2025. Le développement de cette filière remonte à 2019 quand l'Aper est mandatée par le ministère de la Transition écologique avec l'objectif ambitieux fixé à 20 000 unités à traiter. En six ans, 16 000 bateaux ont été déconstruits, dont 987 dans l'Hérault, 507 dans les Pyrénées-Orientales, 139 dans

Ton croise abandonnées dans la nature. « Il y a un manque de centres agréés en France et un frein étonnant, les gens ont des souvenirs avec leur bateau », avance Lucas Debievre. Mais le nerf de la guerre réside dans le coût. Si avec l'éco-taxe payée par les plaisanciers et toute société qui met à l'eau des

long qu'il a fallu couper en deux, il y en a eu pour 50 000 €, raconte David Blachet. En moyenne, nous allons chercher 50 % des bateaux, ce qui mobilise transporteurs, grutiers, plongeurs... » Alors par souci d'économie d'argent ou de temps, où passe que le propriétaire est décédé et que les héritiers ne veulent pas s'en soucier, des bateaux épaves fleuris-

L'info Zones humides

La journée mondiale des zones humides, ce 2 février, marque les 50 ans de la loi de protection de la Nature de 1976, et les 40 ans de la ratification de la convention de Ramsar qui a désigné sa première zone humide internationale : la Camargue. Soyez à l'affût : nombre de conférences, balades, sorties nature et autres découvertes sont au programme jusqu'au 1^{er} mars.

Les épaves évacuées sur l'étang de Salses

Dans l'Aude, l'étang de Salses-Leucate est un des points noirs pour les navires ventouses.

Basé à Leucate (Aude), le syndicat mixte Rivage joue un rôle central dans la gestion et la protection de l'étang de Salses-Leucate, l'une des plus vastes lagunes du littoral occitano-catalan. Rivage a lancé en 2022 une opération d'évacuation des épaves de bateaux abandonnés sur les berges et dans l'étang. « Nous avons bénéficié pour cette opération d'une aide de l'État au titre du fonds maritime d'intervention. Au départ, 112 épaves ont pu être recensées », rappelle Aïzée Martin, la nouvelle directrice du syndicat. Concrètement, 19 bateaux ont été évacués par les propriétaires. Devant à l'initiative de la capitainerie du port du Barcarès et « 43

par le syndicat grâce à de nombreux soutiens ». Ces aides extérieures sont celles d'un conchyliculteur de Leucate, Lucas Jaulent, des services techniques des communes, du club de voile de Leucate notamment. « C'est grâce à cela que nous n'avons pas utilisé tous les fonds alloués par l'État et que l'opération va pouvoir se poursuivre en 2023 », se réjouit Aïzée Martin. En effet, sur l'enveloppe de 30 000 €, la moitié seulement a été dépensée. Le syndicat lance un appel aux citoyens et maires pour qu'ils signalent la présence d'épaves sur les berges ou immergées. Et pour cause, les choses ne peuvent pas se faire en un clin d'œil. « Il faut rechercher les propriétaires des bateaux grâce aux immatriculations. Il faut également apposer une affiche sur l'épave durant deux mois avant de les déchoir de leur pro-



Au départ, 112 épaves ont été repérées.

priété. Quant à nous, nous allons mettre sur pied des missions de reconnaissance, notamment pour repérer les bateaux immergés », explique la directrice. Elle rappelle aussi les enjeux de cette opération : « Limiter au maximum les pollutions liées aux matériaux composites, aux antifouling et aux biocides qu'ils contiennent ainsi que les traces d'huile ou de carburant sur les bateaux à moteur. » L'ensemble des bateaux récupérés par Rivage est confié à la société Tubert d'Elne. Elle se charge de la déconstruction et du recyclage, et fait partie des

précursores en la matière. Raison pour laquelle l'entreprise est partenaire depuis 2020 de l'Aper (association pour la plaisance éco-responsable), financée par la fédération des industries nautiques qui permet aux particuliers de recycler les bateaux en fin de vie pour 0 €. « Cette action d'ampleur inédite a permis de prévenir la pollution, restaurer les milieux naturels et redonner à la lagune un visage plus accueillant. Cette réussite est le fruit d'un travail collectif avec les communes partenaires (Saint-Laurent, Saint-Hippolyte, Le Barcarès, Leucate et Fitou), les agriculteurs et conchyliculteurs qui nous ont aidés à rassembler les épaves, l'entreprise Tubert Environnement ainsi que les services de l'État », se réjouit le syndicat sur les réseaux sociaux.

Joël Ruiz

Hérépien

La solidarité récompense l'engagement citoyen

Julio, ce bénévole de l'ombre qui nettoie inlassablement les routes et la voie verte, vient de recevoir un témoignage de gratitude exceptionnel. Grâce à une cagnotte citoyenne, un vélo à assistance électrique (VAE) lui a été offert pour soutenir son action écologique.

Il est de ces héros discrets que l'on croise au détour d'un chemin, un sac-poubelle à la main. Julio consacre bénévolement une grande partie de son temps à ramasser les déchets qui polluent les abords de nos routes et de la voie verte. Un travail ingrat, réalisé sans jamais chercher la reconnaissance, simplement par amour pour son environnement.



Benoît Gil, Julio Meterreau, Sylvain Bénévens... et le vélo électrique !

Touché par ce dévouement, Sylvain Bénévens a décidé de lancer une cagnotte solidaire afin de faciliter les déplacements du bénévole. L'initiative a immédiatement trouvé un écho au

sein de la communauté. « C'est une preuve que la solidarité et l'humain ont encore toute leur place », confie l'instigateur du projet. Grâce à la mobilisation de nom-

breux donateurs et à l'implication précieuse de Benoît Gil, qui a fourni l'équipement, le projet est devenu réalité. Plus qu'un simple moyen de transport, ce VAE est un « merci collectif ». Pour les contributeurs, c'est une façon concrète de dire à Julio que son action est vue et profondément appréciée. Ce geste de reconnaissance vient souligner l'importance de l'entraide locale. En récompensant Julio, les participants rappellent que la protection de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Un bel exemple de civisme qui prouve qu'ensemble, on peut transformer une initiative individuelle en une magnifique aventure humaine.

Vias

Bientôt un vaste nettoyage des plages après la tempête



Beaucoup de bois sur la plage de Farinette après la tempête.

Entre deux averses, de nombreux Viassois profitent des plages du littoral méditerranéen pour prendre un bon bol d'air.

Après les tempêtes successives, et selon les météorologues, la situation est loin d'être terminée : l'état des plages, celles de la Méditerranée, de la Dune, de Farinette, des Rosses, de la Petite Cosse ou celle du Clôt, est encombré de nombreux déchets de toutes sortes. On

y observe notamment une importante accumulation de branchages et même d'arbres entiers.

Avec l'arrivée, espérons-le, des beaux jours, les équipes techniques de la commune devront engager un vaste chantier de nettoyage. En attendant, les promeneurs peuvent encore profiter du promenoir avant sa démolition, prévue après la saison estivale.

► Correspondant Midi libre : 07 68 89 79 15